



Y VIVRE DONNE DES AILES

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-ANGES

AVIS PUBLIC RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier de la trésorière ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 5 mai à 19 h.

DONNÉ à Saints-Anges ce vingt-huitième jour d'avril 2025.

(signé) Caroline Bisson

Caroline Bisson, D.G. / greffière-trésorière